

Les parcours scolaires et les résultats

26.

LA SCOLARISATION DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 24 ANS

Légère baisse du taux de scolarisation des 16-24 ans...

— De 2002 à 2011, le nombre de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés baisse de 1,1 % alors que la population de cette tranche d'âge diminue de 0,4 % : le taux de scolarisation des 16-24 ans passe de 55,2 % à 54,9 % en France entière, soit un léger recul de 0,3 point.

— Cette baisse provient essentiellement de l'enseignement secondaire (7,5 % d'élèves en moins). Le taux de scolarisation diminue de 2,1 points (28,1 % en 2011 contre 30,2 % en 2002). Cette évolution s'explique par la baisse de la durée de scolarisation des élèves, qui dépend de la rapidité des parcours scolaires, mais également du type d'études choisies. Or, depuis deux décennies, les parcours s'effectuent plus rapidement en raison de la baisse des redoublements. De plus, depuis 2009, en lien avec le développement de la voie professionnelle, le cursus en trois ans pour accéder au baccalauréat professionnel a remplacé le cursus en quatre ans (deux ans pour préparer un BEP, puis deux ans pour accéder au baccalauréat professionnel).

— En revanche, dans le supérieur, les effectifs des 16-24 ans scolarisés ont augmenté de 6,6 % entre 2002 et 2011, notamment grâce à l'augmentation du nombre de bacheliers. Le taux de scolarisation dans le supérieur a progressé de 1,7 point (26,7 % en 2011 contre 25 % en 2002).

... variable selon les régions

— Entre 2002 et 2011, le taux de scolarisation dans le secondaire baisse dans toutes les régions, excepté en Guyane (+ 1,8 point), où l'effectif d'élèves a plus augmenté que l'effectif des 16-24 ans ► **FIGURE 1**. Pour les autres régions, la baisse du taux de scolarisation est comprise entre 9,4 points (Martinique) et 0,1 point (Pays de la Loire). Pour la quasi-totalité de ces régions, cette baisse est liée à une diminution des effectifs scolarisés. Seuls La Réunion et le Languedoc-Roussillon voient leur population scolarisée augmenter, mais moins que leur population des 16-24 ans.

— Dans l'enseignement supérieur, cinq régions sont concernées par une baisse de leur taux de scolarisation, entre 0,1 point pour La Réunion et Midi-Pyrénées et 1,1 point pour la Corse. Les autres régions ont toutes connu une augmentation, comprise entre 0,2 point (Martinique) et 3,5 points (Auvergne). Pour cette dernière, la forte variation résulte d'une augmentation de 9,5 % de ses étudiants et une baisse de 3,5 % de la population des 16-24 ans.

Moins d'écart entre les régions dans l'enseignement secondaire...

— En 2011, le plus faible taux de scolarisation dans le secondaire des jeunes âgés de 16 à 24 ans couvre neuf régions. Il est compris entre un peu plus de 25 % pour la Corse et l'Île-de-France et 30 % pour les Pays de la Loire et la Bretagne ► **FIGURE 2**. À l'opposé, six régions ont un taux supérieur à 30 % : la Franche-Comté et la Basse-Normandie ainsi que les DOM, avec un score de 36,9 % en Guadeloupe.

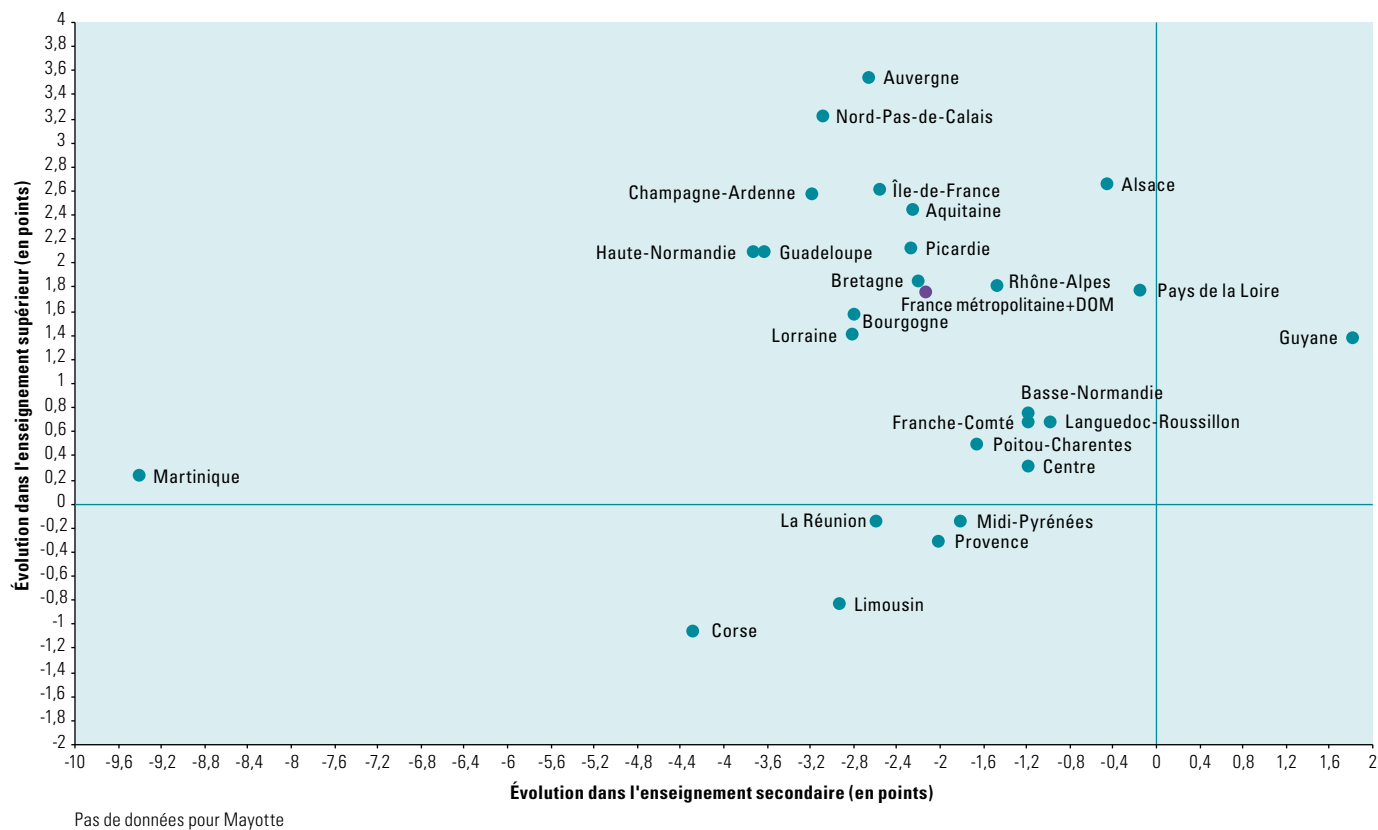
— Le faible taux de scolarisation dans le secondaire en Île-de-France et aussi en Midi-Pyrénées, s'explique en partie par le nombre important de jeunes qui viennent d'autres régions pour suivre des études supérieures, modifiant ainsi la structure de la population des 16-24 ans. L'Île-de-France, l'Alsace, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes sont les seules régions qui ont plus de jeunes de cette tranche d'âge scolarisés dans le supérieur que dans le secondaire.

... que dans l'enseignement supérieur

— Le plus faible taux de scolarisation dans le supérieur se constate en Guyane (6,2 %), et est de l'ordre de 14 % à 15 % à La Réunion, en Guadeloupe, à la Martinique et en Corse ► **FIGURE 3**. Parmi les régions ayant les plus forts taux de scolarisation dans le supérieur, deux se distinguent par un taux supérieur à 30 % : l'Île-de-France et Midi-Pyrénées. Cela traduit l'attractivité de leurs formations supérieures.

26. LA SCOLARISATION DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 24 ANS

FIGURE 1 Évolution des taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans entre 2002 et 2011



TAUX DE SCOLARISATION DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 24 ANS EN 2011

FIGURE 2 Enseignement secondaire

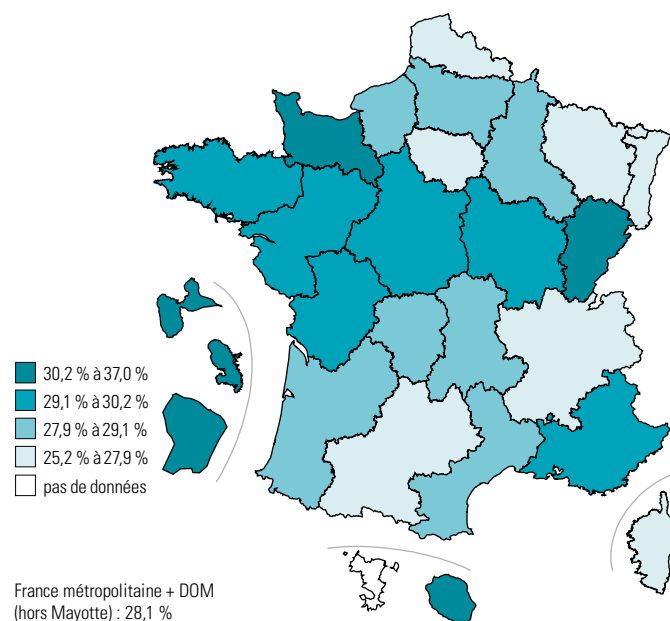
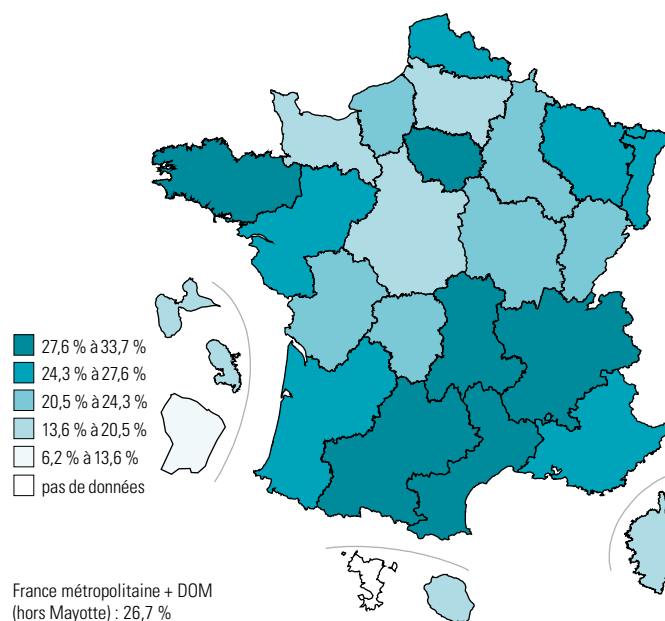


FIGURE 3 Enseignement supérieur



Sources : MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES - Systèmes d'information des élèves du second degré et post-bac Scolarité, inscription des étudiants Sise et enquêtes statistiques (2011-2012) des MENESR, MAAF et du MASS (2010-2011); Insee DEPP pour la population par âge.

27.

LE RETARD SCOLAIRE DANS LE SECOND DEGRÉ

Un retard en premier cycle qui diminue plus vite dans les DOM qu'en métropole

— À la rentrée 2013, 89 200 élèves sont entrés en sixième avec au moins un an de retard sur un total de 784 300 entrants, soit 11,4 %. Le retard à ce niveau est moindre dans la plupart des académies de la façade ouest de la France, mais reste plus élevé dans les académies du Nord et du Sud ▶ **FIGURE 1.**

— Cette proportion diminue régulièrement depuis dix ans, elle est inférieure de 7,3 points à celle de la rentrée 2003 ▶ **FIGURE 2.** Cette tendance à la baisse reflète les politiques éducatives visant à limiter les redoublements pendant la scolarité élémentaire. Le retard a baissé plus fortement (plus de 8 points) dans les académies métropolitaines de Rouen, d'Aix-Marseille et de Caen, mais surtout dans trois DOM : la Guyane, la Réunion et la Guadeloupe où il reste malgré tout élevé. À l'inverse, les académies de Toulouse, de Corse et de Rennes ont vu leur retard baisser de moins de 6 points.

Un retard en cycle général et technologique plus élevé dans les académies des grandes agglomérations

— En 2013, 17 % des élèves entrant en seconde générale et technologique (GT) ont au moins un an de retard. Les académies de l'ouest et du centre de la France se caractérisent par un taux de retard à l'entrée en seconde GT plus faible que la moyenne ▶ **FIGURE 3.** Dans celles du Nord, du Sud-Est et des DOM, les entrants en second cycle GT sont plus souvent en retard. Ce taux est plus marqué dans les académies de grandes agglomérations.

— En dix ans, le retard à l'entrée de la voie générale et technologique a baissé de 7 points sur tout le territoire ▶ **FIGURE 4.** Cette baisse s'explique par une meilleure fluidité des parcours observée tant au cours des années élémentaires que des années collège. Le retard à l'entrée en seconde GT a baissé moins rapidement dans les académies du nord et de l'est de la France : à Besançon, Lille, Nancy-Metz et Strasbourg, la baisse n'atteint pas 5 points. À l'inverse, la baisse a été plus rapide dans les académies d'Aix-Marseille, Corse, Rennes, Rouen, ainsi que dans celles d'Île-de-France.

— À Rennes, la baisse rapide du taux de retard à l'entrée en second cycle GT explique que l'académie se caractérise par un taux de retard à la rentrée 2013 parmi les plus faibles. En revanche, dans les académies de grandes agglomérations comme celles d'Aix-Marseille ou de l'Île-de-France, malgré sa baisse rapide, le taux de retard à l'entrée en seconde GT reste élevé.

Le retard à l'entrée dans la voie professionnelle a plus fortement baissé à Limoges, à Rennes et à Rouen

— À la rentrée 2013, un élève sur deux entrants dans la voie professionnelle est en retard ▶ **FIGURE 5.** En dehors des DOM, le retard à l'entrée dans la voie professionnelle est plus fréquent dans les académies du sud de la France, ou bien dans celles de grandes agglomérations comme Lille, Lyon ou Paris.

— En dix ans, le retard à l'entrée de la voie professionnelle a baissé de près de 23 points sur tout le territoire, mais il reste nettement au-dessus de celui constaté à l'entrée de la voie générale et technologique ▶ **FIGURE 6.** Il a baissé moins rapidement dans les académies de Guyane, Lille, Nantes, La Réunion et Strasbourg. À l'inverse, la baisse a été plus rapide dans les académies de Limoges, de Rennes et de Rouen, qui se retrouvent aujourd'hui avec des proportions de retard à l'entrée dans la voie professionnelle parmi les plus faibles.

27. LE RETARD SCOLAIRE DANS LE SECOND DEGRÉ

FIGURE 1 Taux de retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2013

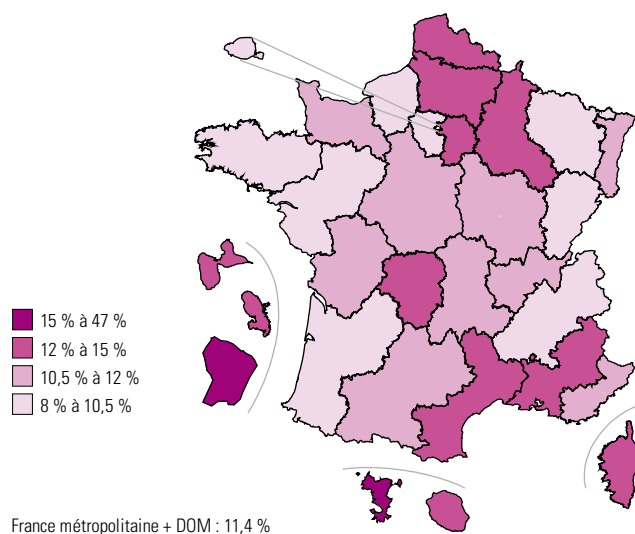


FIGURE 2 Évolution du taux de retard à l'entrée en sixième entre 2003 et 2013

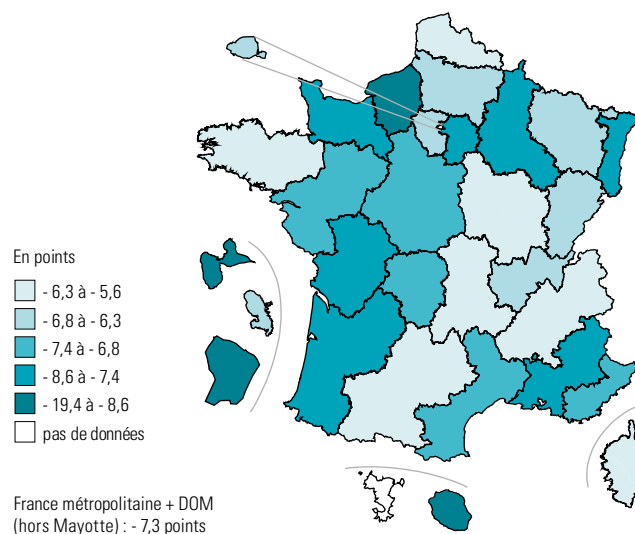


FIGURE 3 Taux de retard à l'entrée en seconde générale et technologique à la rentrée 2013

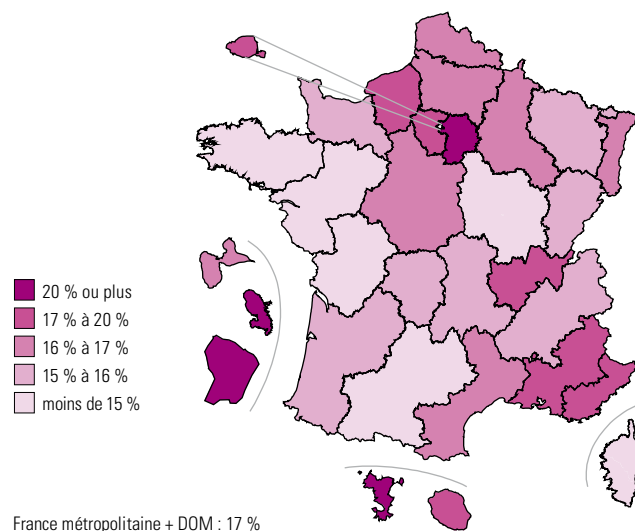


FIGURE 4 Évolution du taux de retard à l'entrée en seconde générale et technologique entre 2003 et 2013

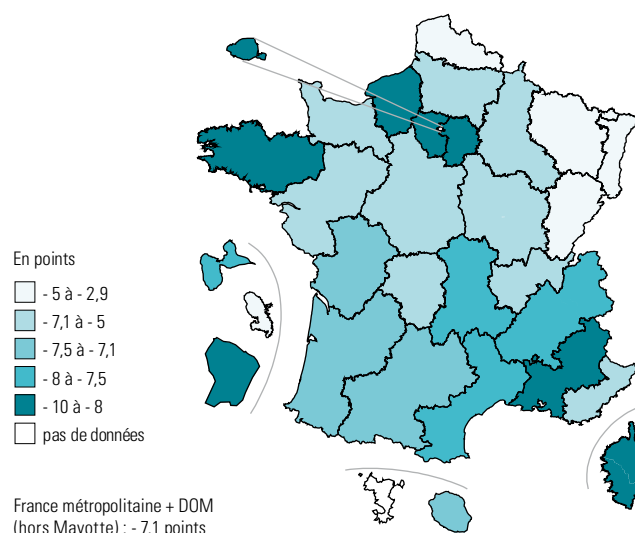


FIGURE 5 Taux de retard à l'entrée dans la voie professionnelle à la rentrée 2013

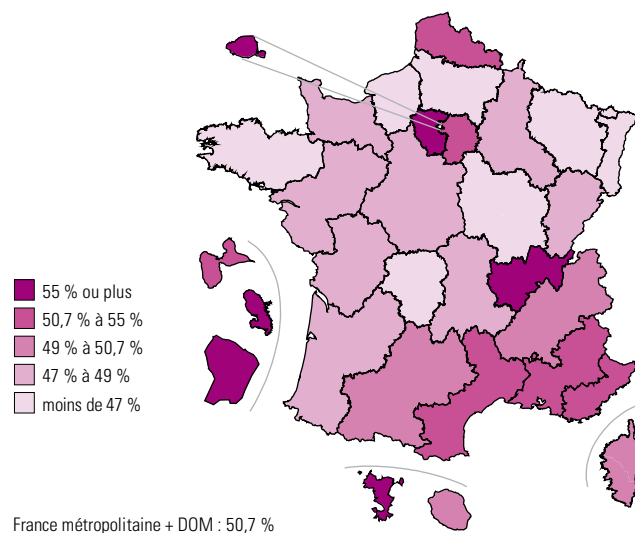
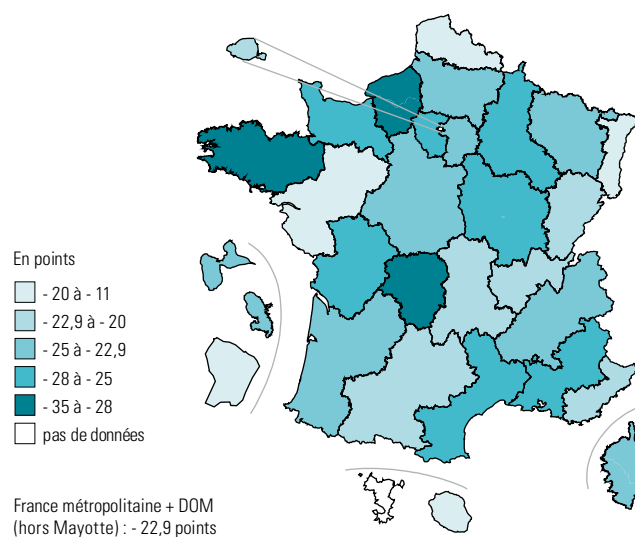


FIGURE 6 Évolution du taux de retard à l'entrée dans la voie professionnelle entre 2003 et 2013



Sources : MENESR-DEPP/Système d'information Scolarité pour le second degré et enquête 16 auprès des établissements privés hors contrat du second degré.

28. L'ORIENTATION EN FIN DE TROISIÈME

Après la troisième, 58 % des élèves s'orientent en second cycle général et technologique et 36 % en second cycle professionnel

— Parmi les élèves inscrits en classe de troisième à la rentrée 2011, 58 % poursuivent leurs études en second cycle général ou technologique l'année suivante, 36 % poursuivent en second cycle professionnel et 4,3 % restent au collège, principalement du fait du redoublement⁽¹⁾. Enfin, 1,4 % quitte le collège ; une partie de ces jeunes poursuivront leurs études dans des établissements relevant d'autres ministères que celui de l'éducation nationale ou de l'agriculture.

— Dans toutes les académies (excepté Mayotte), plus de neuf jeunes sur dix poursuivent leurs études en second cycle, soit vers un second cycle général et technologique, soit vers un second cycle professionnel. La quasi-complémentarité de la poursuite d'études dans une de ces deux voies après la troisième explique l'alignement observé

► **FIGURE 1.** En revanche, l'importance de chaque voie est contrastée selon les académies. L'Île-de-France se distingue nettement avec des poursuites d'études prédominantes dans la voie générale et technologique : les deux tiers des élèves en fin de troisième contre moins de trois élèves sur dix vers un second cycle professionnel. Inversement, les académies de Caen, de La Réunion et de Guyane accueillent plus de quatre élèves sur dix en formation professionnelle. Parmi les autres académies, s'opposent celles dont le profil est un peu plus professionnel comme Clermont-Ferrand, Lille ou Reims, à celles de Nice, Lyon, Toulouse ou Rennes, un peu plus tournées vers la voie générale et technologique.

— Entre les rentrées scolaires 2003 et 2012, la fluidité des parcours en collège avec la baisse générale des redoublements s'est traduite par une forte augmentation de la proportion de poursuites d'études vers le second cycle général et technologique. Cette augmentation dépasse 4 points pour la moitié des académies et même plus de 6 points en Guadeloupe, en Martinique, à Nancy-Metz, à Strasbourg et à Versailles. Parallèlement, la croissance de ces passages dans la voie générale et technologique s'est accompagnée d'une baisse des poursuites d'études en second cycle professionnel sauf pour cinq académies : Corse, Grenoble, Nice, Guyane et La Réunion, pour lesquelles les passages ont progressé dans les deux voies.

Près d'un collégien sur cinq s'engageant dans la voie professionnelle choisit l'apprentissage, avec de forts contrastes académiques

— L'apprentissage constitue un mode de formation non négligeable dans les poursuites d'études en second cycle professionnel. En 2012, 18 % des élèves de troisième qui empruntent cette voie le font sous statut d'apprenti.

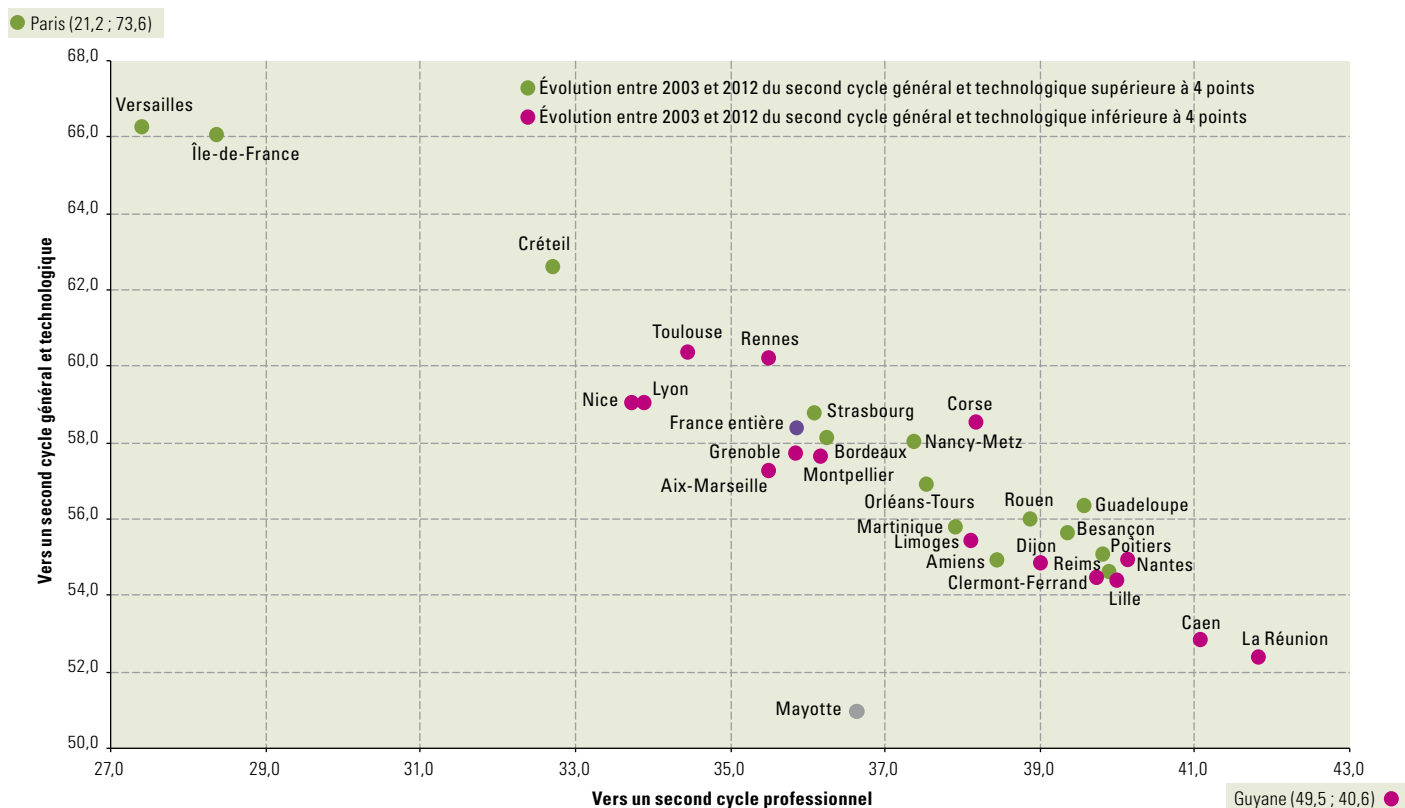
— L'importance du choix de l'apprentissage dans les formations professionnelles varie considérablement selon les académies. Dans les académies de Lille et des DOM, la proportion d'élèves de troisième se dirigeant vers la voie professionnelle est de l'ordre de 40 %, mais l'apprentissage accueille au plus un entrant sur dix : la voie scolaire est prépondérante. À l'opposé, l'apprentissage concerne plus du quart des collégiens accédant en second cycle professionnel dans les académies de Caen, Corse, Nantes, Nice, Orléans-Tours et Poitiers ► **FIGURE 2.**

(1) Ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire (y compris lycées agricoles) ou d'apprenti. Les résultats tiennent compte des migrations interacadémiques et intègrent les jeunes étrangers arrivant en France.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les poursuites d'études après la troisième et la seconde GT », in *Repères et références statistiques*, MEN-DEPP, 2013, p. 148.

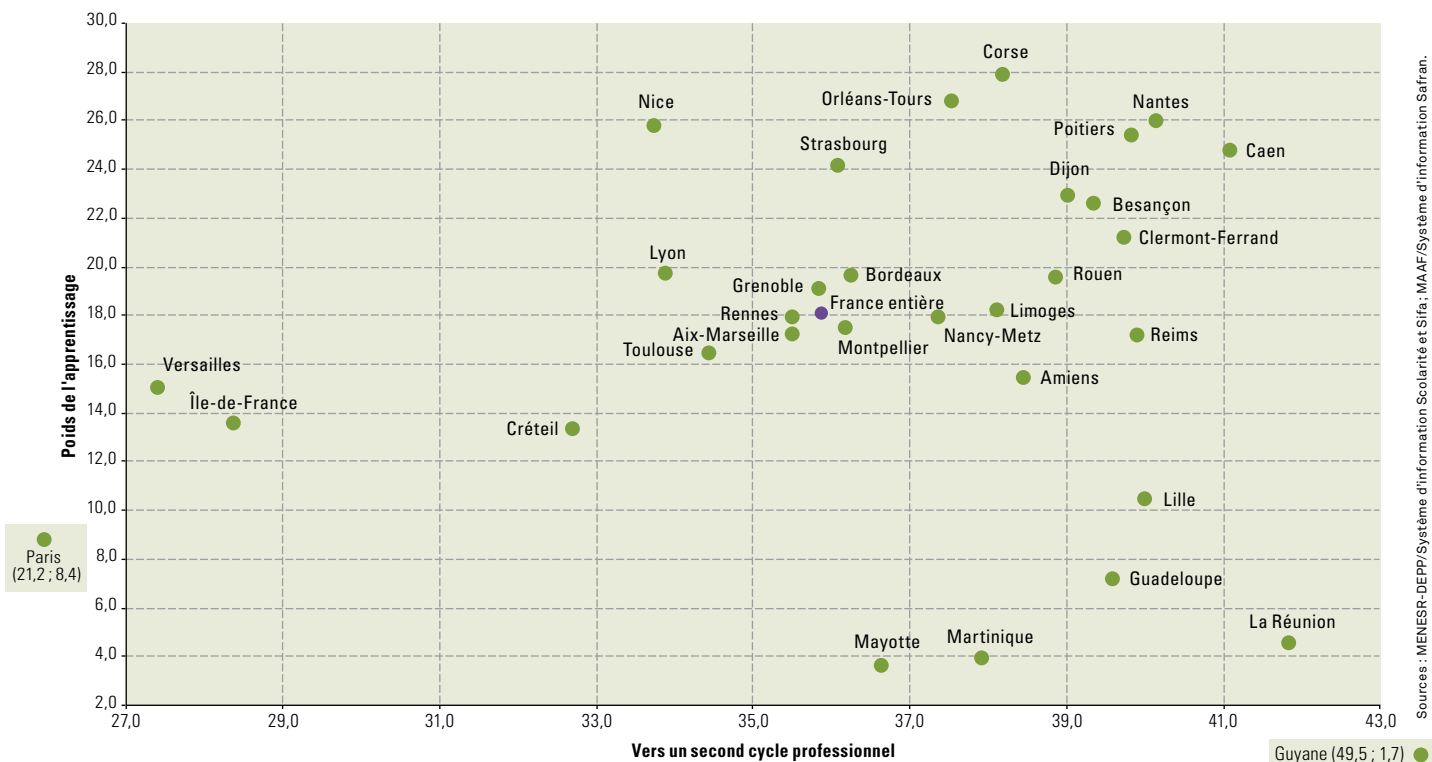
FIGURE 1 Poursuites d'études des élèves après la troisième à la rentrée 2012



Lecture : entre les rentrées scolaires 2003 et 2012, la proportion de poursuites d'études des élèves en fin de troisième vers un second cycle général et technologique a augmenté dans toutes les académies. Les académies représentées en vert ont connu une évolution de cette proportion supérieure à 4 points et celles, en rose, une évolution inférieure à 4 points.

France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : (35,9 ; 58,4). Pour Mayotte, les poursuites d'études en 2003 ne sont pas connues.

FIGURE 2 Poids de l'apprentissage dans les poursuites d'études dans la voie professionnelle en 2012



Sources : MENESR-DEPP/Système d'information Scolarité et Sifa ; MAAF/Système d'information Safran.

29. LES SORTIES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

En 2011, près de huit jeunes sur dix ont achevé leurs études secondaires au niveau du baccalauréat et un sur dix avant la dernière année du second cycle...

— En fin d'année scolaire 2010-2011, 800 000 jeunes sortent de l'enseignement secondaire, dont un peu plus de la moitié poursuivront des études supérieures⁽¹⁾. 77 % ont quitté le lycée au niveau du baccalauréat, 13 % en classe de terminale CAP ou BEP et 10 % avant la fin du second cycle ► **FIGURE 1**. Pour ces derniers, l'arrêt des études survient en cours de collège, à l'issue de la première année de CAP ou de BEP, ou après une classe de seconde ou de première générale, technologique ou professionnelle.

— La rénovation de la voie professionnelle engagée en 2008, avec l'accès au baccalauréat professionnel en trois ans en fin de collège à l'instar du baccalauréat général ou technologique, s'est traduite par une augmentation des sorties de l'enseignement secondaire au niveau baccalauréat (avec ou sans poursuite d'études).

... avec des disparités académiques

— Seules les académies de Paris et de Rennes ont des sorties de jeunes au niveau du baccalauréat supérieures à 80 % et les plus faibles sorties avant la fin du second cycle général, technologique ou professionnel (moins de 6 %) ► **FIGURE 1**. Versailles diffère de ces deux premières académies par des sorties plus fréquentes de jeunes sans diplôme (10 %). Une dizaine d'académies s'approche des 80 % avec au moins trois jeunes sur quatre poursuivant leurs études secondaires jusqu'au baccalauréat et moins d'un jeune sur dix abandonnant une formation en cours de cursus. En revanche, Aix-Marseille, Amiens, la Guyane et La Réunion se distinguent avec une faible proportion de jeunes achevant leurs études secondaires au niveau baccalauréat et une part encore importante d'interruptions d'études avant la fin du second cycle. Dans ces académies, la part des jeunes arrêtant leurs études au niveau d'un CAP-BEP varie de 15 % pour Amiens à 22 % pour la Guyane.

Une augmentation des sorties au niveau du baccalauréat pour toutes les académies

— Entre 2002 et 2011, un tiers des académies – réparties sur le territoire national dans une large bande allant du Nord-Est au Sud-Ouest –, enregistrent une hausse de plus de 10 points de la part des jeunes terminant leurs études secondaires au niveau du baccalauréat. Quatre académies présentent même une augmentation de plus de 12 points : Dijon, Nancy-Metz, Strasbourg et La Réunion ► **FIGURE 2**. Ces dernières affichent un net rattrapage en 2011.

Cette progression repose sur une plus grande fluidité des parcours à l'intérieur de la voie professionnelle, avec la réforme de la voie professionnelle. Auparavant, quatre élèves titulaires d'un CAP ou d'un BEP sur dix poursuivaient leurs études en baccalauréat professionnel en deux ans. En revanche, l'augmentation des sorties au niveau du baccalauréat est plus faible pour les jeunes de l'académie d'Aix-Marseille.

En 2010, 12 % des jeunes de 18 à 24 ans ne détiennent aucun diplôme supérieur au brevet et ne poursuivent pas d'études

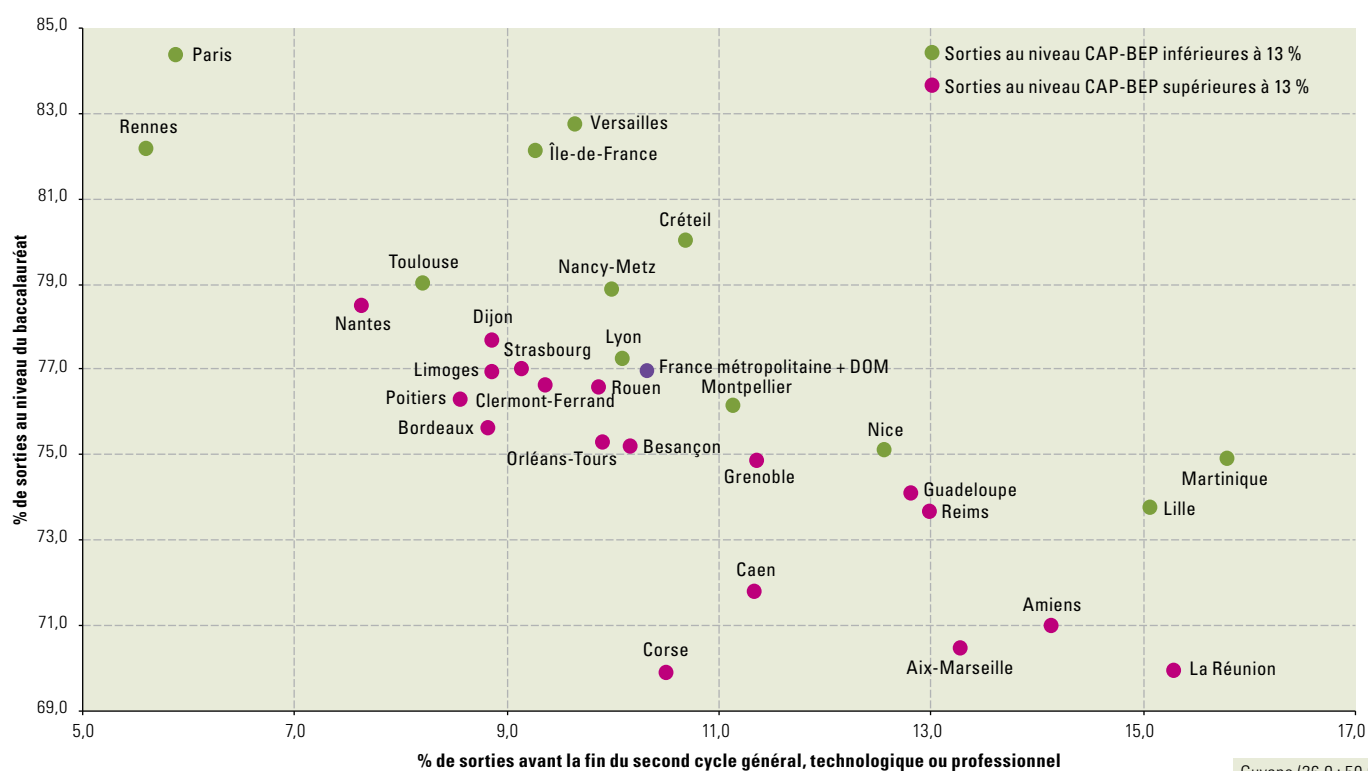
— La lutte contre le décrochage scolaire est un défi majeur posé à notre système éducatif. En 2010, 12 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans n'ont pas de diplôme (ou n'ont éventuellement que le brevet) et ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement ► **FIGURE 3**. Dans trois académies, Nantes, Lyon et Toulouse, cet indicateur est inférieur à 10 % et même inférieur à 8 % à Rennes et à 5 % à Paris. En revanche, il dépasse 15 % dans les académies d'Amiens, de Corse et des DOM.

(1) Ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire (y compris lycées agricoles) ou d'apprenti.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Dubois, M. et Le Rhun, B., « Les sortants précoces et les sortants sans diplôme : deux mesures des faibles niveaux d'études », *Éducation & Formations*, n° 84, MEN-DEPP, décembre 2013.

FIGURE 1 Sorties de l'enseignement secondaire en 2011



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte)

FIGURE 2 Évolution de la proportion de jeunes sortant du secondaire au niveau du baccalauréat entre 2002 et 2011

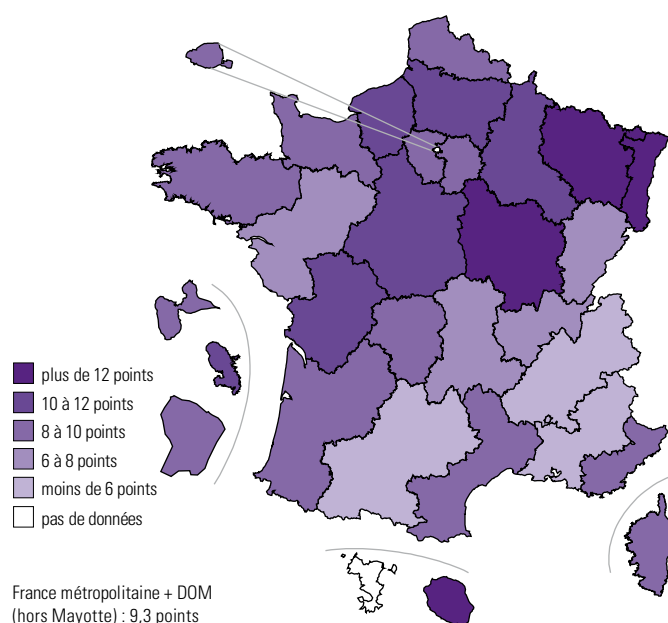
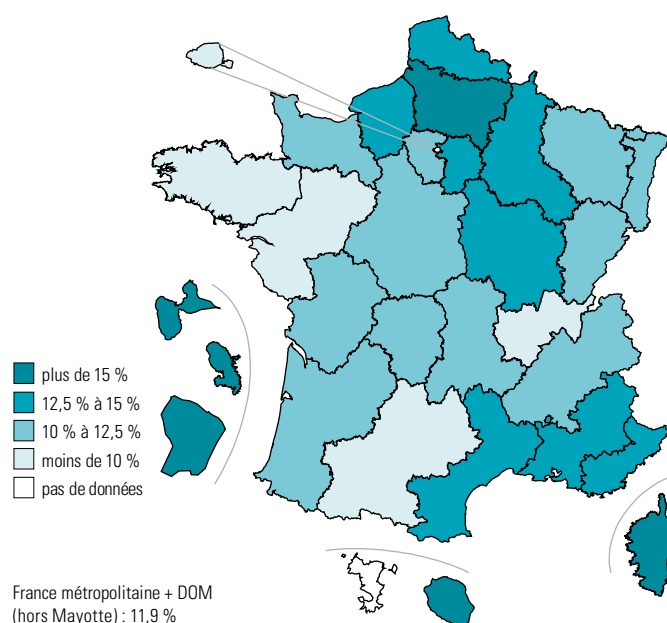


FIGURE 3 Proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études en 2010



Sources : MENESR-DEPP/Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MENESR) et Sifa sur la formation des apprentis. MAAF/Système d'information Safran. Insee/Recensement de la population 2010.

30.

LES POURSUITES D'ÉTUDES DES NOUVEAUX BACHELIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Forte disparité par académie des taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

— 72 % des bacheliers 2012 se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur (hors STS en apprentissage). Les autres peuvent avoir entrepris des études supérieures dans un autre pays, ou en STS sous statut d'apprenti, ou encore être sortis, de manière définitive ou provisoire, du système éducatif.

— 25 points séparent le taux d'inscription des bacheliers des académies de Paris et de la Guyane. Plus des trois quarts des nouveaux bacheliers des académies de Paris, Versailles et Mayotte poursuivent dans l'enseignement supérieur, et moins de 65 % aux Antilles-Guyane, à Grenoble, Caen, Nantes et Poitiers **FIGURE 1**. Ces disparités peuvent être liées soit à la forte présence de titulaires du baccalauréat professionnel, dont le taux de poursuite est inférieur à 30 %, soit au fait que l'alternance n'est pas prise en compte. Les sept académies dont le taux de poursuite est inférieur à 65 % comptent parmi leurs bacheliers un tiers de bacheliers professionnels, à l'exception de Grenoble. L'académie de Poitiers se caractérise également par une forte présence de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Quant à la poursuite d'études à l'étranger, qui pourrait expliquer, quoique marginalement, un taux d'inscription inférieur à la moyenne nationale, elle peut être éventuellement évoquée pour les académies des Antilles. En revanche, aucune académie limitrophe de métropole n'a de taux d'inscription bas, sauf l'académie de Grenoble.

Une académie sur cinq a vu son taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université progresser légèrement ou stagner entre 2004 et 2012

— Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université a perdu 3,7 points durant la période 2004-2012. Il a diminué dans 27 académies **FIGURE 2**. Seules les académies de Lille et Amiens ont enregistré une évolution positive, le taux de poursuite à l'université restant stable à Nantes, Reims, Clermont-Ferrand, Rouen et Dijon. En excluant Mayotte, la dispersion géographique des taux s'est réduite sur la période 2004-2012 passant de 19,5 points à 12,4 points.

Les académies de Toulouse, Limoges et Grenoble ont de forts taux d'inscription des nouveaux bacheliers technologiques en IUT

— À la rentrée 2012, 10 % des nouveaux bacheliers technologiques s'inscrivent dans les formations courtes à l'université (IUT). Quatre académies métropolitaines (Paris, Lille, Montpellier et Aix-Marseille) et quatre académies d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte) présentent un taux d'inscription des bacheliers technologiques en IUT inférieur à 8 %, qui peut s'expliquer, pour Paris et les Antilles, par la faiblesse de l'offre de formation en IUT. De même, à Montpellier et à Aix-Marseille, les poids des effectifs en IUT dans l'ensemble des effectifs de niveau bac + 2/bac + 3 est faible. En revanche, il est élevé à Toulouse, Limoges et Grenoble, où les taux d'inscription sont parmi les plus hauts **FIGURE 3**.

Un bachelier professionnel sur cinq poursuit en STS, un sur quatre dans les académies de Limoges et de Clermont-Ferrand

— Les STS constituent la filière qui accueille la plus grande part des bacheliers professionnels puisque 19,3 % d'entre eux poursuivent en STS (hors alternance), soit un bachelier professionnel sur cinq **FIGURE 4**. Parmi ceux qui s'engagent dans l'enseignement supérieur, 67 % vont en STS. Les académies de Limoges et de Clermont-Ferrand détiennent les taux les plus élevés avec une proportion d'un bachelier professionnel sur quatre inscrit en STS.

— Besançon, Limoges, Caen et Mayotte se distinguent par un poids important des formations courtes professionnalisantes (STS et IUT) parmi les effectifs étudiants inscrits en bac + 2/bac + 3, et par des taux d'inscription des bacheliers professionnels en STS et des bacheliers technologiques en IUT ou en STS élevés.

— Dans certaines académies, les filières apparaissent nettement fléchées, les bacheliers professionnels s'inscrivant en STS et les bacheliers technologiques en IUT : outre les trois académies précédemment citées, c'est le cas de Poitiers, de Versailles et de Grenoble.

— Dans les académies d'Aix-Marseille, de Montpellier et de Nancy-Metz, au contraire, les bacheliers technologiques poursuivent proportionnellement moins en IUT qu'en STS, au détriment des bacheliers professionnels, dont le taux de poursuite en STS apparaît bas.

FIGURE 1 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2012

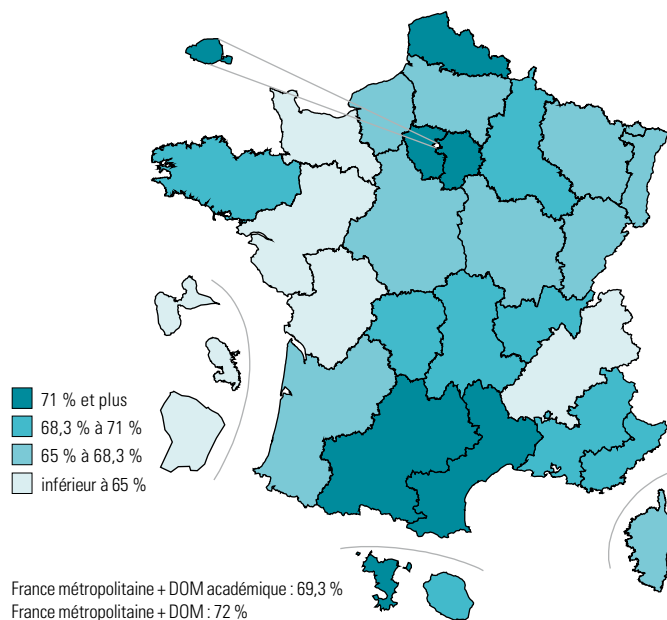


FIGURE 2 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université à la rentrée 2012 et évolution 2004-2012

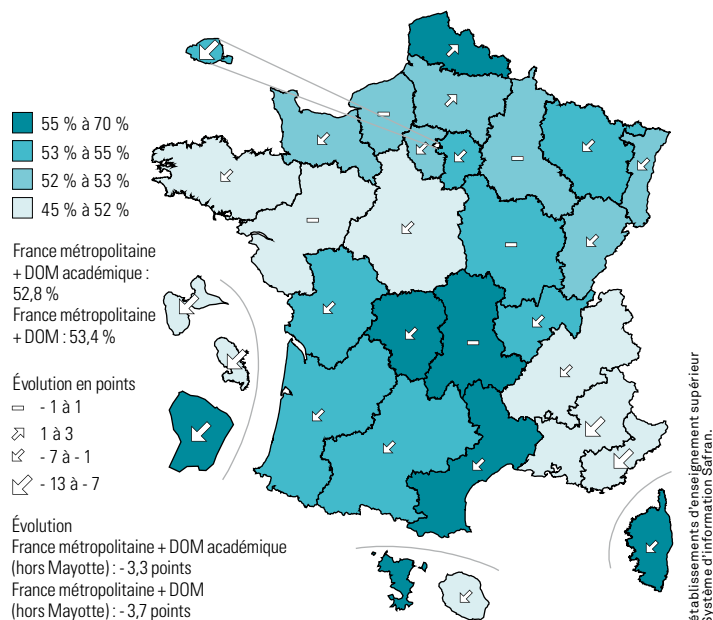


FIGURE 3 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers technologiques en IUT à la rentrée 2012

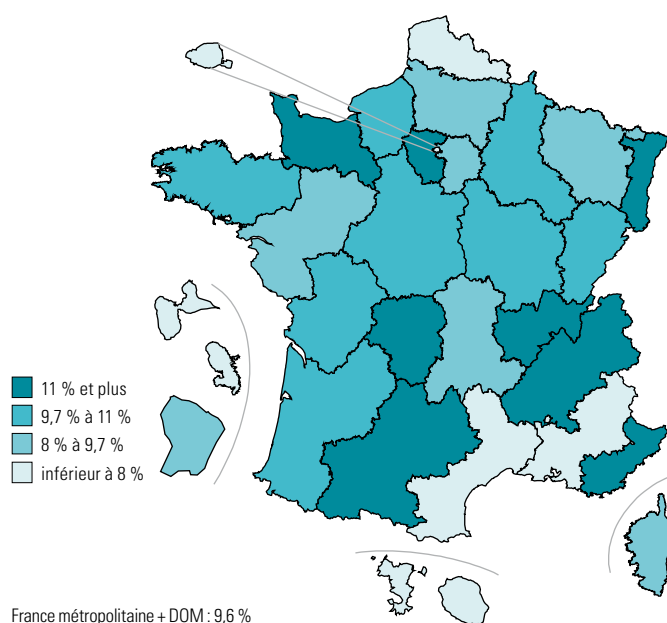
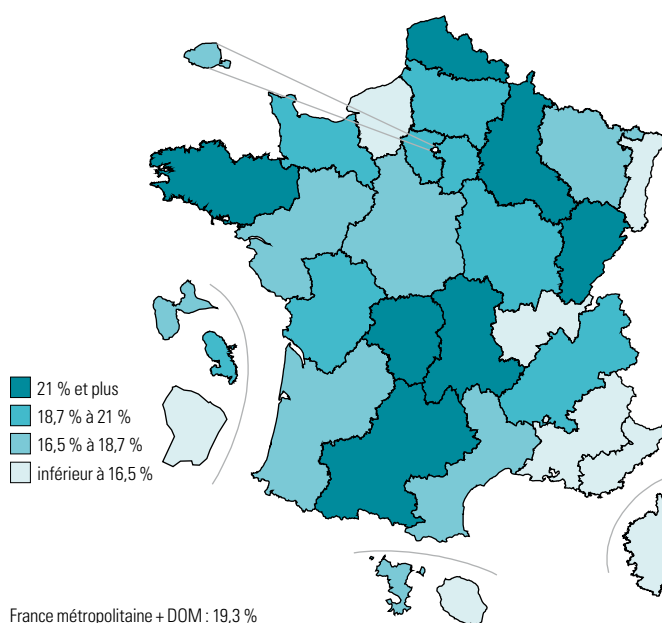


FIGURE 4 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers professionnels en STS à la rentrée 2012



Sources : MENESR-SIES/Système d'information Sise. Enquêtes sur les effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48). Ministère en charge de l'agriculture/Système d'information Sifaran.

31.

LES NOUVEAUX BACHELIERS DANS LES PRINCIPALES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Versailles, Nice, Strasbourg et Lyon ont la plus forte proportion de nouveaux bacheliers inscrits en CPGE après Paris

— Les voies technologiques et professionnelles courtes (IUT et STS) accueillent 36 % des nouveaux bacheliers, les filières générales et de santé à l'université 45 %, et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) 9 % (voir *précisions*). Quelle que soit l'académie dans laquelle ils ont obtenu leur diplôme, la répartition des nouveaux bacheliers – par filières de formation au niveau académique – résulte de l'offre de formation de chaque territoire, mais aussi de l'attractivité des filières, et des possibilités de mobilité des nouveaux étudiants.

— Le groupe « forte proportion d'IUT » est formé des académies situées selon un axe longitudinal allant de Rouen à Toulouse en passant par Orléans-Tours et Dijon, et des académies de Rennes, de Nancy-Metz et la Corse ► **FIGURE 1**. Il se caractérise également par une part des STS et des CPGE relativement importante, outre celle des IUT, au détriment des filières générales ou de formation de santé de l'université.

— Le groupe « forte proportion d'IUT et de STS » (partie Nord-Est : Besançon, Reims et Amiens, partie Ouest : Caen, Nantes, Poitiers et Limoges) est proche du groupe précédent par l'importance des IUT et la faiblesse de l'université hors IUT, et s'en différencie par le caractère très élevé de la part de nouveaux bacheliers en STS, largement supérieure à la moyenne. À noter pour Nantes la présence d'un institut catholique, et pour Amiens la proximité de celui de Lille.

— Le groupe « forte proportion d'universités hors IUT » est composé des académies d'outre-mer (hormis Mayotte et la Martinique), de celles du sud comme Bordeaux, Montpellier et Aix-Marseille et de l'académie de Lille. Les proportions de nouveaux bacheliers inscrits dans les filières générales et de santé à l'université se situent entre 49 % et 57 %.

— Le groupe « forte proportion de CPGE » est formé des quatre académies de Versailles, Nice, Strasbourg et Lyon, qui ont la plus forte proportion de bacheliers inscrits en CPGE après Paris. Leur part d'inscrits en université et en IUT se situe dans la moyenne nationale, alors que leur part en STS est faible. Ce sont les académies qui ressemblent le plus à l'académie de Paris, hormis les IUT, qui y occupent une place importante.

— Le groupe « classe mixte » comprend trois académies atypiques. À Mayotte, les étudiants inscrits le sont essentiellement dans les formations générales ou de santé de l'université et dans les formations courtes des STS.

La Martinique est l'académie avec la plus forte proportion de nouveaux bacheliers inscrits en STS, en revanche, la proportion est faible à l'université et en IUT. Elle a proportionnellement beaucoup d'étudiants en CPGE. À Paris, les formations longues (université et surtout CPGE) dominent, ainsi que les « autres formations » (23 % des inscriptions de nouveaux bacheliers), au détriment des STS (15 %) et des IUT (2 %).

De fortes disparités académiques de la proportion de nouveaux bacheliers technologiques en STS

— La part des nouveaux bacheliers technologiques inscrits en STS en 2012 (hors apprentissage) dans l'ensemble des bacheliers technologiques poursuivant dans l'enseignement supérieur est de 54 %. Cette part est beaucoup plus élevée dans les académies de l'ouest de la France et dans celles formant une ligne transversale allant de Bordeaux à Grenoble, en passant par Clermont-Ferrand ► **FIGURE 2**. 76 % des académies ont une part égale ou supérieure à 50 %. Les académies de Lyon, Créteil, Versailles, Nice, Toulouse, la Corse et la Guyane ont les parts les plus faibles.

Les académies d'Île-de-France se caractérisent par une part faible de nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques

— Les bacheliers de la série S constituent l'essentiel des nouveaux bacheliers inscrits dans les filières scientifiques (voir *définitions*), qui accueillent 37 % des nouveaux étudiants. Depuis 1995, la France connaît une baisse en termes à la fois absolu et relatif des étudiants dans les filières scientifiques du premier cycle à l'université. Toutefois cette désaffection ne concerne que certaines filières scientifiques hors formations de santé et reflète une préférence de plus en plus nette des étudiants pour les filières sélectives et professionnalisantes. Une zone géographique traversant la France dans le sens Nord-Sud, englobant les académies d'Amiens, Orléans-Tours, Limoges, Poitiers, Clermont-Ferrand et Toulouse, auxquelles il faut ajouter Besançon, détient les parts les plus élevées de nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques ► **FIGURE 3**. À l'inverse, les académies d'Île-de-France, Lille, Montpellier, Aix-Marseille, Nice et les DOM ont des parts inférieures à 36 %.

PRÉCISIONS ET DÉFINITIONS PAGE 139

FIGURE 1 Typologie des académies dans le supérieur selon la répartition des nouveaux bacheliers par grandes filières à la rentrée 2012

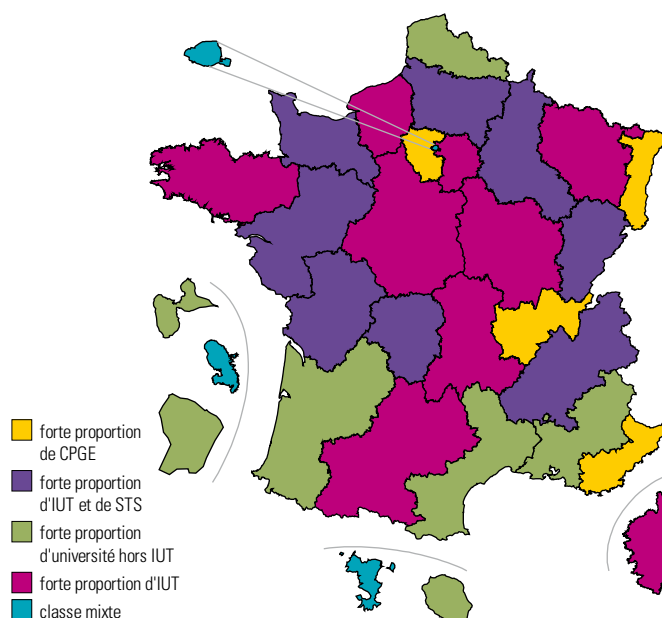


FIGURE 2 Part des nouveaux bacheliers technologiques inscrits en STS parmi ceux qui poursuivent leurs études à la rentrée 2012

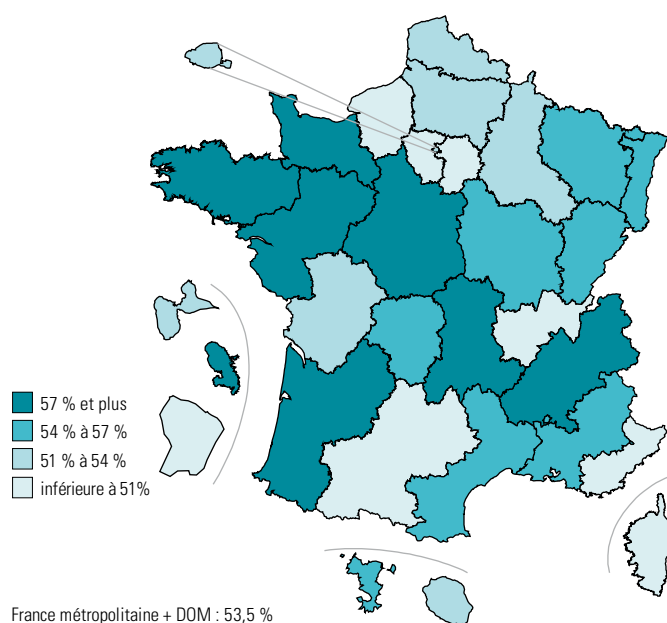
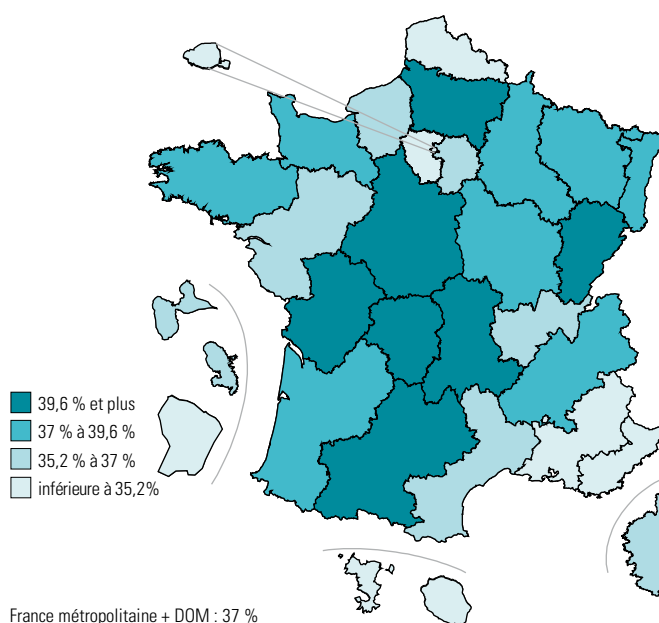


FIGURE 3 Part des nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques parmi ceux qui poursuivent leurs études à la rentrée 2012



Sources : MENESR-SIES/Systèmes d'information Sise; enquêtes sur les effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48); système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

32.

LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE

Un jeune sur dix en difficulté de lecture

— En 2013, 9,6 % des jeunes français de 17 ans ou plus sont en difficulté de lecture selon les évaluations effectuées à l'occasion de la Journée défense et citoyenneté (JDC). Pour une partie d'entre eux – 4,1 % de l'ensemble – ces difficultés sont très importantes, notamment parce qu'ils cumulent une compréhension en lecture très faible et un déficit important de vocabulaire.

Des jeunes plus souvent en difficulté dans le nord de la France

— La fréquence des difficultés de lecture est, en France métropolitaine, plus prononcée dans des départements du Nord ou entourant l'Île-de-France ► **FIGURE 1**. La part des jeunes en difficulté de lecture s'élève ainsi à 17,6 % dans l'Aisne et à 14,9 % dans la Somme. Elle est aussi relativement élevée dans deux départements de la région Centre : 12,3 % dans le Cher et 12,0 % dans l'Indre. La part des jeunes en difficulté est en revanche assez réduite dans les départements bretons et alpins où elle est inférieure à 8 % en moyenne. Les jeunes des départements de la façade méditerranéenne rencontrent peu de difficulté de lecture. C'est une particularité de l'indicateur présenté, car les académies méditerranéennes se distinguent par ailleurs par des difficultés scolaires plus prononcées. Ainsi, la proportion de jeunes de 18-24 ans sans diplôme y est relativement élevée (*fiche 29*). Cet écart, déjà mis en lumière par Todd et Le Bras (2013), pourrait renvoyer à des types de difficultés sociales différents entre le nord et le sud de la France. En Île-de-France, la part des jeunes en difficulté varie de 4,8 % à Paris à 12,7 % en Seine-Saint-Denis. Concernant l'outre-mer, les pourcentages de jeunes en difficulté de lecture sont nettement plus élevés : autour de 30 % pour la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion, 45 % en Guyane et 75 % à Mayotte.

Les garçons sont plus souvent en difficulté que les filles

— Les différentes enquêtes sur les acquis et compétences des élèves montrent que les filles devancent régulièrement les garçons en maîtrise du français. Ainsi, selon la dernière enquête internationale Pisa, les filles manifestent une meilleure compréhension de l'écrit. C'est le cas dans tous les pays et plus particulièrement en France où la différence entre les deux sexes est significativement au-dessus de la moyenne. Les épreuves de lecture de la JDC confirment ces tendances : 11,1 % des garçons sont en difficulté de lecture contre 8,1 % des filles. Cette différence entre garçons et filles se vérifie dans tous les départements ► **FIGURES 2 ET 3**. Ce cumul des disparités géographiques et des différences selon le sexe conduit à des taux de jeunes en difficulté de lecture nettement moins élevés pour les filles qui vivent à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans le Rhône ou dans les Hautes-Alpes (autour de 4 %) que pour les garçons de l'Aisne, de l'Orne ou de la Somme (plus de 15 % et nettement plus encore en outre-mer).

— Par ailleurs, les écarts garçons-filles sont plus ou moins importants selon les départements. Ils sont très prononcés en Bretagne, en Basse-Normandie ainsi que dans le Limousin, le sud de l'Auvergne et quatre départements du Languedoc-Roussillon. En revanche, ils sont moins marqués dans le Nord-Est, notamment en Champagne-Ardenne et dans le Nord-Pas-de-Calais ► **FIGURE 4**.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Journée Défense et Citoyenneté 2013 : des difficultés en lecture pour un jeune Français sur dix », *Note d'information*, n° 14-12, MENESR-DEPP, avril 2014.
- Le Bras, H., Todd, E., *Le Mystère français*, Paris, Seuil, 2013.

FIGURE 1 Proportion de jeunes en difficulté de lecture (JDC 2013)

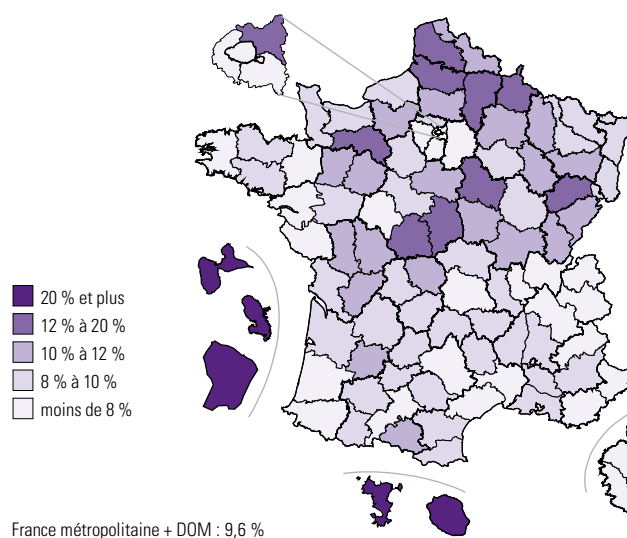


FIGURE 2 Proportion de garçons en difficulté de lecture (JDC 2013)

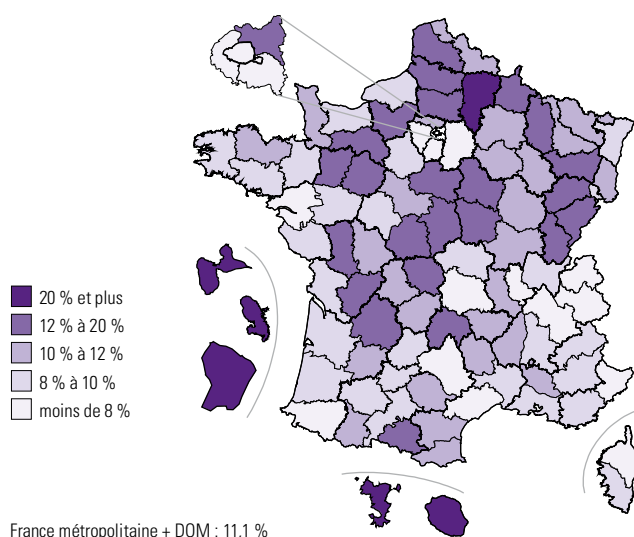


FIGURE 3 Proportion de filles en difficulté de lecture (JDC 2013)

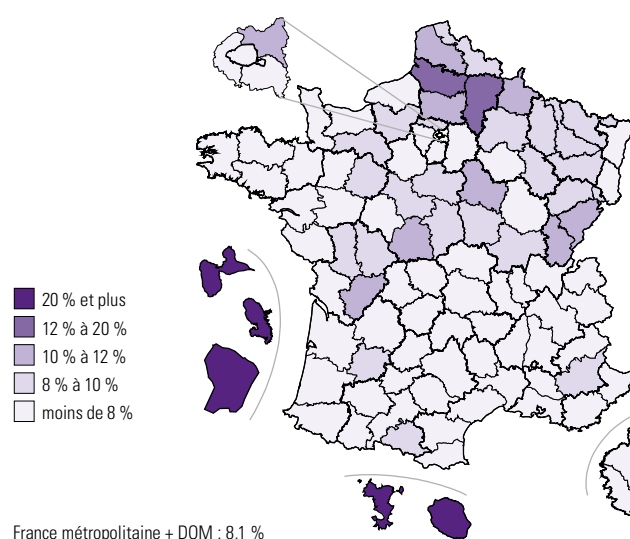
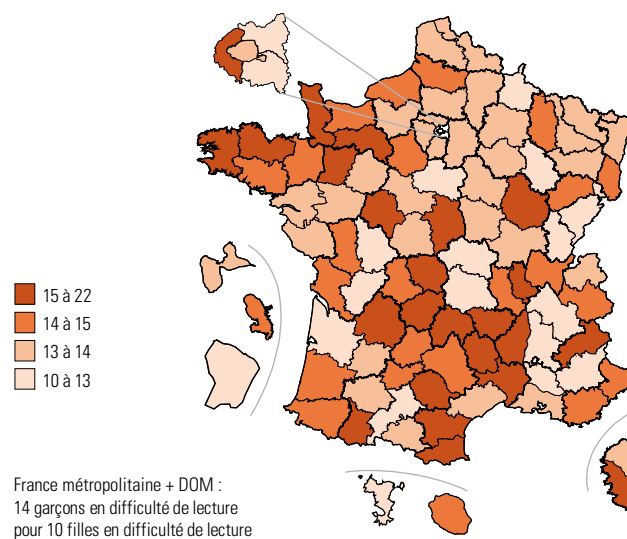


FIGURE 4 Nombre de garçons en difficulté de lecture pour 10 filles en difficulté de lecture (JDC 2013)



33.

LA RÉUSSITE AUX EXAMENS

Les académies réussissent de manière assez semblable d'un examen à l'autre

— Quel que soit l'examen, DNB (Diplôme national du brevet), CAP ou baccalauréat, ce sont généralement les mêmes académies qui réussissent le mieux. Au DNB et au baccalauréat, les académies de Rennes et de Corse obtiennent de très bons résultats **► FIGURE 1**. À l'opposé, les taux de réussite à ces deux examens sont plus faibles dans les académies d'Aix-Marseille, d'Amiens et de La Réunion. Dans les académies de Guadeloupe, de Caen et de Nantes, les résultats au baccalauréat sont cependant nettement supérieurs à ceux au DNB.

Près de neuf candidats sur dix obtiennent le diplôme national du brevet dans les académies de Rennes ou de Corse

— En 2013 comme en 2012, 85 % des candidats présents aux épreuves du DNB ont été admis. Toutes séries confondues, les candidats de l'académie de Rennes obtiennent, comme à la session précédente, les meilleurs résultats : ils sont neuf sur dix à être reçus **► FIGURE 2**. Dans l'académie de Corse où les résultats sont en progression entre 2012 et 2013 (+ 1,9 point), les candidats sont également près de 90 % à réussir cet examen. Les académies de Toulouse, Lyon, Versailles, Grenoble et Dijon obtiennent des résultats proches avec des taux de réussite compris entre 87 % et 88 %. En revanche, les académies d'Aix-Marseille, Caen, Montpellier, Amiens, Nice et Reims ont une proportion moindre de candidats reçus (moins de 83 %).

— En Guadeloupe et en Guyane, ce sont un peu plus de trois candidats sur quatre qui obtiennent leur diplôme. À Mayotte, la réussite des candidats est même plus faible (65 % de réussite). Si les candidats des deux autres départements d'outre-mer sont plus souvent reçus, leur réussite reste toutefois inférieure à la moyenne nationale (83 % en Martinique et 82 % à La Réunion).

Une meilleure réussite au CAP dans les académies de l'ouest de la France

— Le taux de réussite au CAP atteint 84 % à la session 2013, soit une hausse de 0,4 point en un an. Les académies métropolitaines les plus performantes sont celles de Rennes (88 % de réussite), Nantes, Toulouse et Bordeaux **► FIGURE 3**. La réussite est moindre dans l'académie d'Aix-Marseille (81 %).

— Dans les académies d'outre-mer, le taux de réussite (78 %) est inférieur à celui de la métropole (84 %). Entre 2012 et 2013, l'académie de Mayotte a amélioré son taux de réussite de 5,3 points et se retrouve ainsi en tête. À l'inverse, la Guyane et la Martinique ont vu leur performance diminuer (- 3,8 points pour la Guyane et - 3,3 points pour la Martinique sur la période 2012/2013).

Plus de neuf candidats sur dix deviennent bacheliers dans les académies de Rennes, Nantes et Grenoble

— Toutes voies confondues, le taux de réussite au baccalauréat dépasse 90 % dans les académies de Rennes, Nantes et Grenoble à la session 2013. Il augmente de 2,4 points par rapport à la session 2012.

— Dans la voie générale et technologique, Rennes, Nantes et Grenoble restent les académies les plus performantes, auxquelles s'ajoutent en 2013 la Corse et Strasbourg **► FIGURE 4**. À l'opposé, les candidats au baccalauréat général et technologique des académies de Créteil, Amiens et la Guadeloupe obtiennent moins souvent le diplôme, voire beaucoup moins à Mayotte et en Guyane. Le taux de réussite continue de croître (+ 2,7 points par rapport à 2012). L'augmentation concerne toutes les académies. Elle est très importante dans les DOM (de + 5 à + 12 points) et moindre en métropole (de + 1 à + 5 points). L'écart entre les académies extrêmes se resserre, passant de 13 à 7 points (de 38 à 34 points si l'on prend en compte Mayotte et la Guyane).

— À la session 2013, les académies de Rennes, Nantes, Grenoble, Caen et Bordeaux restent parmi les plus performantes dans la voie professionnelle, auxquelles s'ajoute la Guadeloupe **► FIGURE 5**. À l'opposé, les académies de Mayotte, de Guyane et de Créteil – auxquelles s'ajoute La Réunion en 2013 – présentent les taux les plus faibles. Le taux de réussite de la voie professionnelle augmente très légèrement après trois années consécutives de baisse (+ 0,5 point). Les évolutions sont diverses d'une académie à l'autre, allant de - 4 à + 3 points, métropole et DOM confondus.

FIGURE 1 Taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat à la session 2013

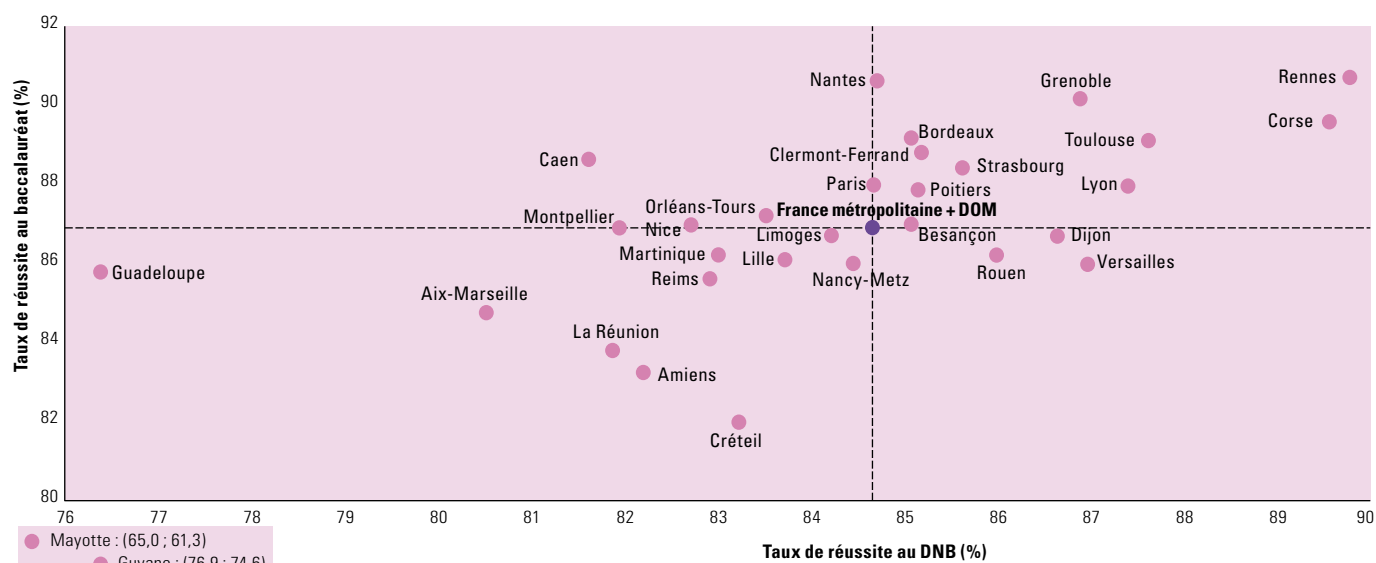


FIGURE 2 Taux de réussite au diplôme national du brevet à la session 2013

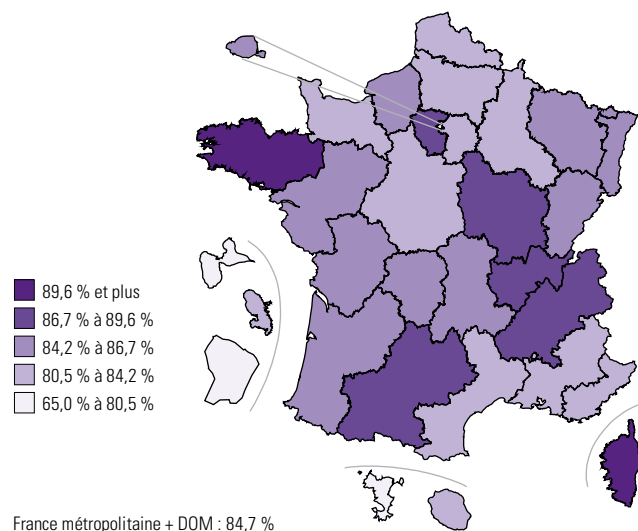


FIGURE 3 Taux de réussite au CAP à la session 2013

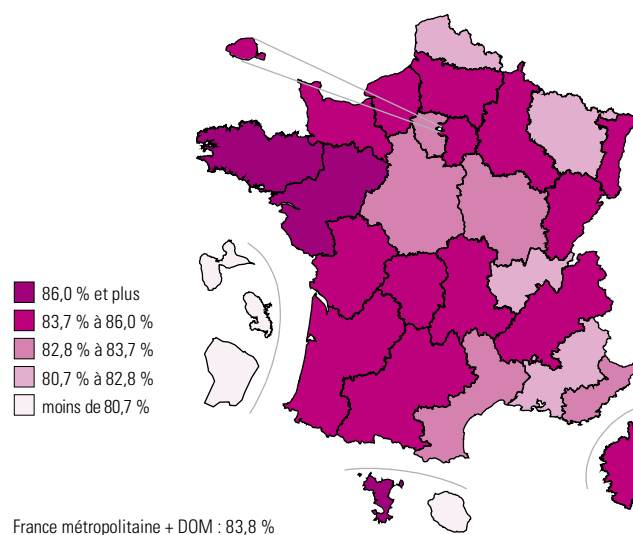


FIGURE 4 Taux de réussite au baccalauréat général et technologique à la session 2013

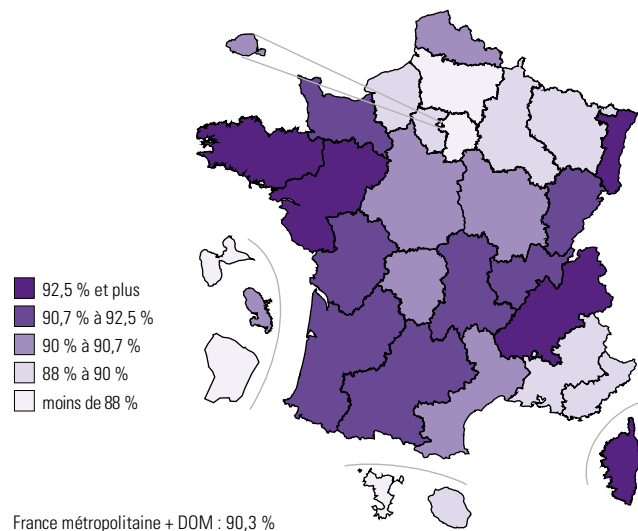
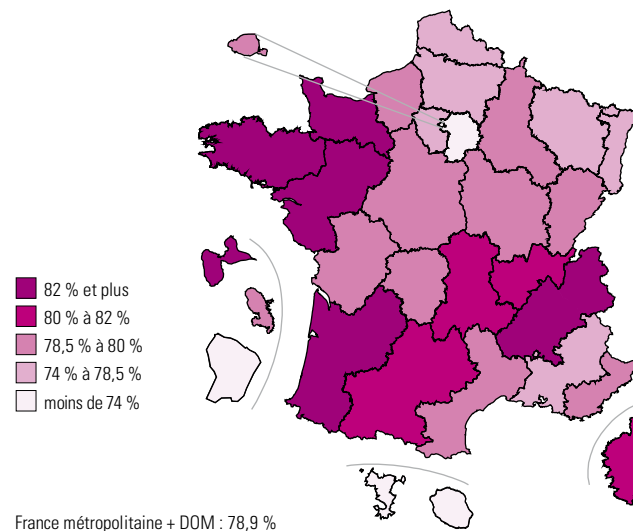


FIGURE 5 Taux de réussite au baccalauréat professionnel à la session 2013



Sources : MENESR-DEPP/Systèmes d'information Ocean et Safran.

34.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES SORTANTS DE LYCÉE SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE

La dégradation de la conjoncture nationale affecte tous les niveaux de diplôme en 2013

— La dégradation de la conjoncture économique depuis 2008 a eu des répercussions très nettes sur l'emploi à court terme des sortants de lycée ⁽¹⁾. Alors que 59 % d'entre eux étaient en emploi en 2007-2008, ils ne sont plus que 43 % en 2013. Cette chute de 15 points des taux d'emploi est du même ordre de grandeur pour les diplômés de BTS (de 76 % à 61 %). Elle est encore plus forte pour les diplômés du baccalauréat professionnel (de 66 % à 47 %) et du CAP ou BEP (de 49 % à 32 %).

— En 2013, les sortants d'une formation de la production ont plus de difficulté à trouver un emploi que ceux sortant d'une formation dans les services (41 % contre 45 %) ; c'était l'inverse avant 2008.

Cette dégradation n'est pas identique dans toutes les régions

— La conjoncture en région a aussi un impact assez net sur l'insertion des sortants de lycée. Les académies dont les sortants ont les taux d'emploi les plus faibles sont en général celles où le chômage est le plus élevé : c'est le cas de Lille et Amiens dont moins d'un tiers des jeunes ont un emploi sept mois après la sortie du lycée ▶ **FIGURE 1**. À l'inverse, plus de la moitié des jeunes sortants de lycée sont en emploi de la Bretagne à la région Rhône-Alpes, en y ajoutant l'Île-de-France : il s'agit d'un axe de relatif faible chômage.

— Le cas de l'académie de Poitiers est particulier puisque malgré un chômage assez faible, le taux d'emploi à court terme des sortants de lycée se situe dans la moyenne.

Partout en France, la situation des diplômés de CAP et de BEP est préoccupante

— Les diplômés d'un CAP ou d'un BEP représentent 25 % des sortants de lycée. Le taux d'emploi de ces jeunes est partout très faible. Il est compris entre 2 % et 10 % dans les DOM. Seuls Besançon, Paris, Nantes et Nice ont un taux d'emploi supérieur à 40 %, mais il ne dépasse pas 44 % ▶ **FIGURE 2**.

— Les diplômés du baccalauréat professionnel ne sont pas épargnés par cette mauvaise conjoncture depuis la crise. Seules les académies situées sur un axe allant de la Bretagne à la région Rhône-Alpes ont un taux d'emploi des bacheliers professionnels supérieur à 50 % avec un maximum de 59 % dans les académies de Rennes et de Grenoble ▶ **FIGURE 3**. Parmi les académies ayant les taux les plus bas, on observe des écarts importants : à la Martinique, à La Réunion et en Corse seuls 14 % à 21 % sont en emploi ; à Lille et en Guyane, ils ne sont que 32 %.

— La situation des diplômés du BTS est meilleure : variant de 28 % à la Martinique à 70 % en Alsace ▶ **FIGURE 4**. Ce taux élevé permet à l'académie de Strasbourg d'avoir un taux d'emploi pour l'ensemble de ces jeunes parmi les dix meilleurs, malgré un taux d'emploi faible de ses diplômés de CAP ou de BEP. Il en est de même pour l'académie de Rennes dont la situation globale – meilleur taux d'emploi des sortants de lycée en France en 2013 (55 %) – est portée par un taux d'insertion parmi les plus élevés pour ses titulaires de BTS ainsi que par celui de ses bacheliers professionnels.

— À l'opposé, l'emploi des diplômés de BTS des académies de Nantes et de Paris est moins favorable, mais de meilleurs taux pour leurs diplômés de CAP ou de BEP, voire des bacheliers professionnels pour Nantes, permettent à ces deux académies de se hisser parmi celles dont les niveaux d'insertion des lycéens sont les plus élevés.

(1) L'étude porte sur l'année 2013.

POUR EN SAVOIR PLUS

• Insee 1^{er} trimestre 2013 : taux de chômage localisés par région en France métropolitaine au 1^{er} trimestre 2013.

PRÉCISIONS PAGE 139

FIGURE 1 Taux d'emploi de l'ensemble des sortants de lycée en 2013, sept mois après leur sortie

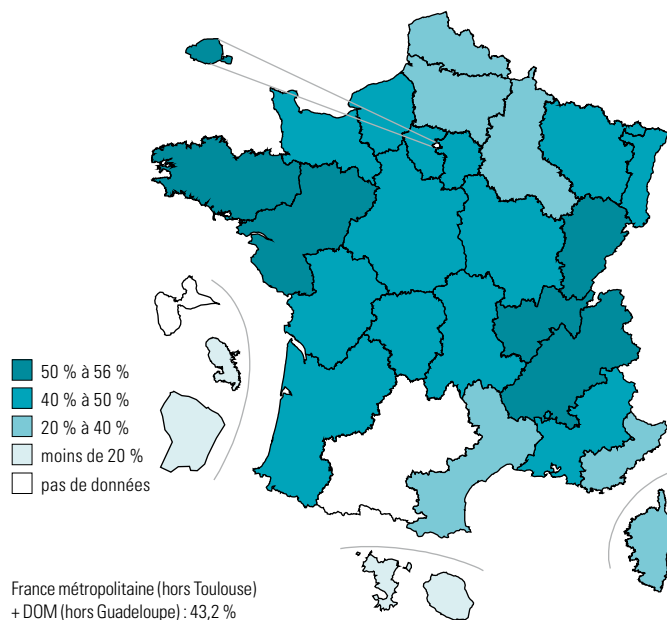


FIGURE 2 Taux d'emploi des diplômés de CAP et de BEP sortant de lycée en 2013, sept mois après leur sortie

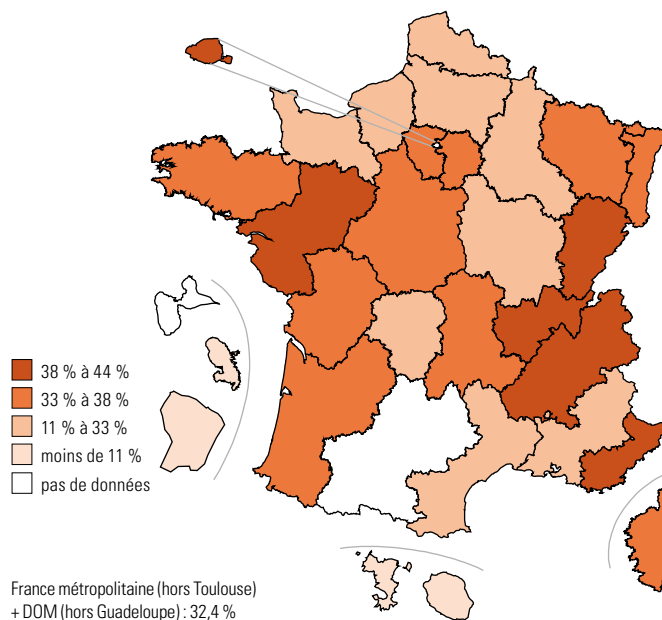


FIGURE 3 Taux d'emploi des diplômés du baccalauréat professionnel sortant de lycée en 2013, sept mois après leur sortie

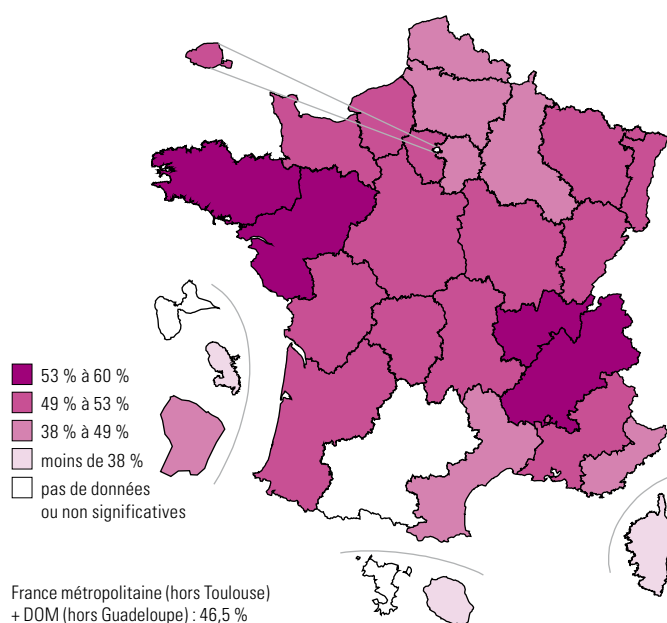
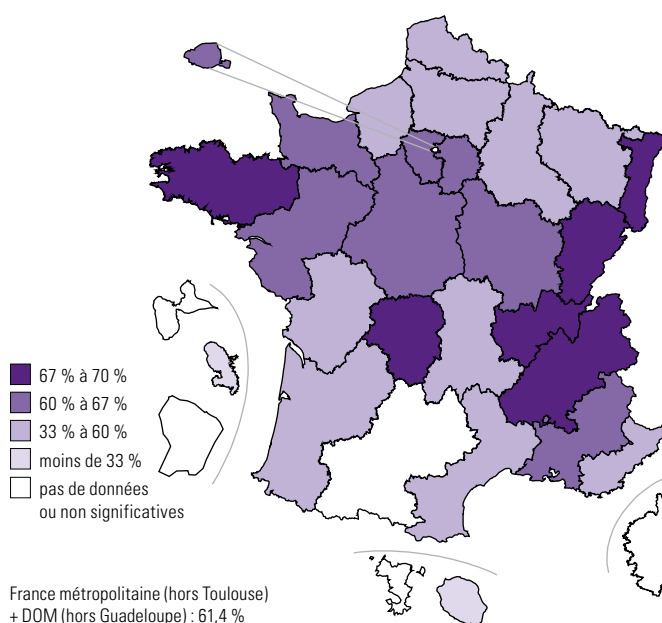


FIGURE 4 Taux d'emploi des diplômés de BTS sortant de lycée en 2013, sept mois après leur sortie



35.

L'INSERTION DES SORTANTS D'APPRENTISSAGE SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE

Une insertion des sortants d'apprentissage plus difficile en 2013 qu'en 2008

— Comme les sortants de lycée, en 2013, les sortants d'apprentissage sont touchés par une dégradation de la conjoncture économique intervenue depuis 2008 : leur taux d'emploi est passé de 75 % à 63 % en 2013 ⁽¹⁾. Les diplômés de CAP ou de BEP ont été les plus affectés, leur taux d'emploi chutant de 18 points pour atteindre 54 %. Les bacheliers professionnels et les diplômés de BTS résistent un peu mieux, leur taux d'emploi passant respectivement de 85 % à 73 % et de 87 % à 78 %.

— Les sortants des formations du secteur de la production sont affectés par le même phénomène que les sortants de lycée mais de manière plus modérée (fiche 34). Le taux d'emploi après une formation dans le secteur des services (63 %) est légèrement supérieur à celui après une formation dans le secteur de la production (62 %). C'était l'inverse en 2008 : les taux d'emploi étaient respectivement de 72 % et 76 %.

L'insertion varie selon les académies...

— La conjoncture en région peut avoir un impact notable sur l'insertion des sortants d'apprentissage. Les académies dont les sortants ont les taux d'emploi les plus faibles sont souvent celles dans lesquelles le chômage est le plus élevé, comme celles de Montpellier, de Nice ou de Rouen (environ 55 %) ► **FIGURE 1**. Mais ce n'est pas le cas partout. Par exemple, l'insertion des sortants d'apprentissage dans l'académie de Caen est assez moyenne, alors que le chômage y est assez faible. À l'opposé, à Rennes, Nantes, Lyon, Grenoble, Paris et Versailles, le chômage est plus faible et les taux d'emploi des sortants d'apprentissage meilleurs (de 69 % à Grenoble à 72 % à Paris).

... et les diplômes

— Les diplômés de CAP ou de BEP ont le plus de difficultés à trouver un emploi en Martinique où leur taux d'emploi est de 16 % ► **FIGURE 2**. À l'opposé, les académies de Lyon, Versailles, Grenoble (un peu plus de 60 %) et surtout Paris (68 %) s'en sortent avec un meilleur taux d'emploi de leurs titulaires de CAP ou BEP.

— Les académies de Nantes, Grenoble et Rennes sont celles dans lesquelles les diplômés de baccalauréat professionnel trouvent le plus aisément un emploi ► **FIGURE 3**. À l'inverse, ces diplômés ont plus de difficultés dans les académies des DOM (de 33 % à 44 %), suit Aix-Marseille avec 63 %.

— La situation des diplômés de BTS est meilleure : l'insertion varie de 44 % à la Martinique à 86 % à Rennes ► **FIGURE 4**. En Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, malgré un taux de chômage élevé, le taux d'emploi des diplômés de BTS est bien au-dessus de la moyenne (79 %).

— Paris est l'académie qui possède le meilleur taux d'emploi de ses apprentis en 2013, notamment grâce à des situations d'emploi favorables pour ces apprentis peu ou pas diplômés.

(1) L'étude porte sur l'année 2013.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Insee 1^{er} trimestre 2013 : taux de chômage localisés par région en France métropolitaine au 1^{er} trimestre 2013.

PRÉCISIONS PAGE 140

35. L'INSERTION DES SORTANTS D'APPRENTISSAGE SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE

FIGURE 1 Taux d'emploi de l'ensemble des sortants d'apprentissage en 2013, sept mois après leur sortie

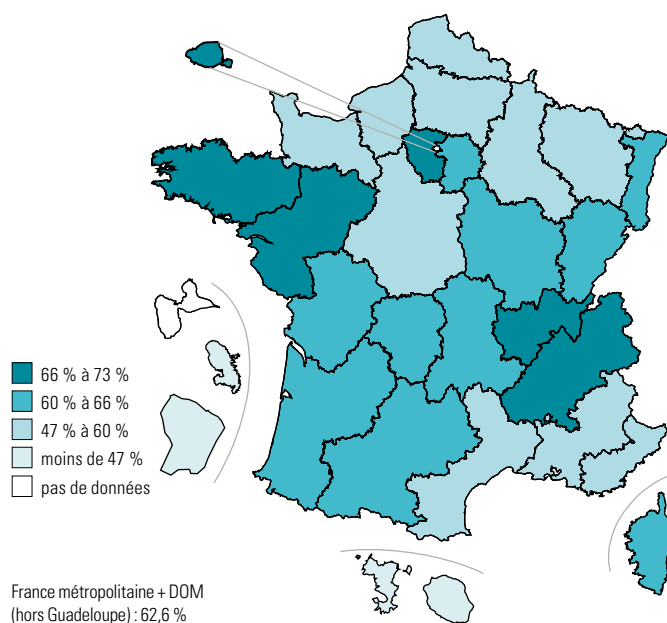


FIGURE 2 Taux d'emploi des diplômés de CAP et de BEP sortant d'apprentissage en 2013, sept mois après leur sortie

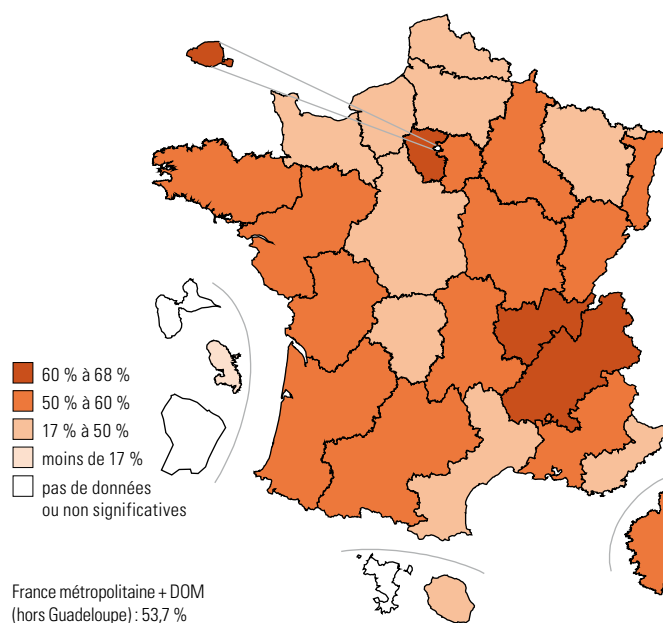


FIGURE 3 Taux d'emploi des diplômés du baccalauréat professionnel sortant d'apprentissage en 2013, sept mois après leur sortie

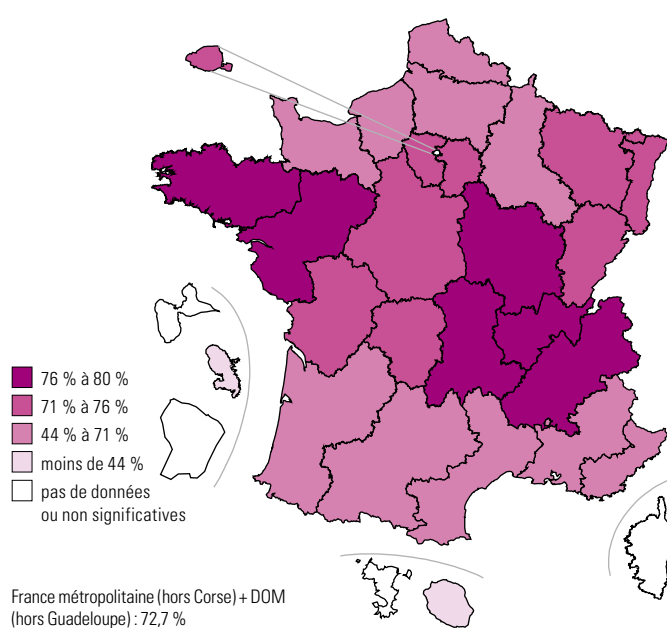
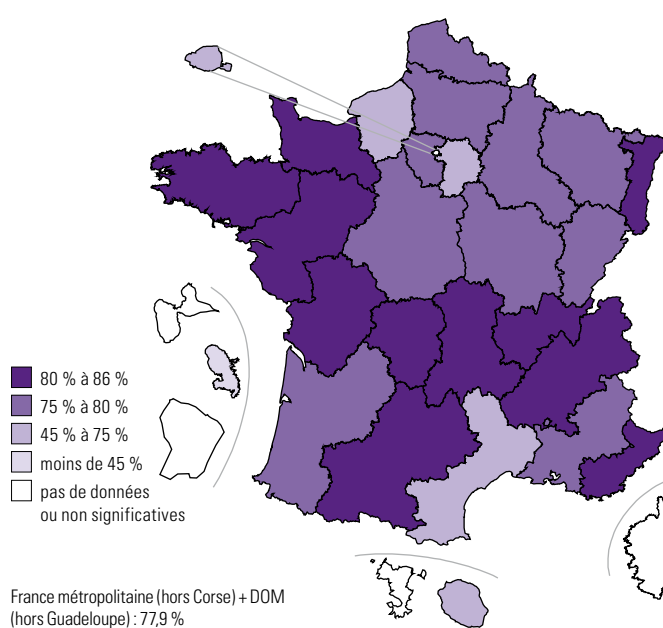


FIGURE 4 Taux d'emploi des diplômés de BTS sortant d'apprentissage en 2013, sept mois après leur sortie



Source : MENSR-DEPP/Enquête insertion professionnelle des apprentis (IPA).